

ASSEMBLEE GENERALE 2020 **le 2 octobre 2020 à Foix (09000)**

- Compte rendu -

Membres présents :

- ✓ 21 membres actifs : cf. feuille d'émargement
- ✓ 10 pouvoirs : Rachida BERRAYAH, Céline CAUSSE, David CONDOTTA, Laure CONDAMIN, Anne-Marie DUPRAT, Ludovic GERMA, Vincent LAVERGNE, Guillaume ROQUES, Christophe SABATIER, Alexandra TUAL, Christophe MOISY, Emmanuel VRIGNON.

Le Président du SYMAR Val d'Ariège (structure GEMAPI adhérente) nous accueille d'un mot bienveillant.

Un rapide tour de salle des membres présents révèle une diversité de profils dans l'assemblée. Des anciens des premiers jours de l'association côtoient des nouvelles et nouveaux arrivants, ainsi que quelques-uns sur le départ pour d'autres projets professionnels.

La Présidente de l'association - Marie BERTHELOT - ouvre la séance à 9h45 et présente l'ordre du jour, avec deux points supplémentaires proposés :

Ordre du jour :

- Rapport moral et financier 2019
- Bilan intermédiaire des activités 2020
- Programme prévisionnel d'activité 2020-2021
- Evolution des cotisations
- Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration
- Renouvellement et élection des membres du Bureau
- Budget prévisionnel 2020
- Questions diverses.

I. Rapport moral et financier 2019

Il est présenté par la Présidente.

1. Adhérents 2019

en 2019, le nombre d'adhérents fut de 84 membres actifs et 8 structures bienfaitrices.

Au 2 octobre 2020 le nombre d'adhérents est bien moindre. L'appel à cotisations a été fait tardivement cette année et nous supposons que la situation COVID - nous empêchant d'organiser des événements - contribue à cet état de fait. Une relance aux membres du groupe de discussion sera faite prochainement par notre Trésorier.

2. Bilan des évènements du programme 2019 :

Les présentations des intervenants à nos journées sont disponibles dans l'espace personnel des adhérents, sur le site de l'association.

a. **Journée technique : "Indicateurs de suivi des milieux aquatiques et riverains et éléments pour le suivi et l'évaluation d'opérations de gestion"**

Journée qui s'est déroulée le 12 septembre, à Dieupentale (82).
Nombre de participants : 54 personnes dont 6 intervenants.

Cette journée n'a pas nécessité de dépenses pour les intervenants ou la location de la salle gracieusement mise à disposition par la commune de Dieupentale.

b. **Colloque : "Impacts cumulés des retenues d'eau et expériences de gestionnaires"**

Organisé les 30 et 31 janvier 2020, à La Fouillade (12), grâce à l'accueil du SM de l'Aveyron Amont.
Nombre de participants : 67 personnes le 30 janvier et 49 personnes le 31.
7 Intervenants le 30 et 6 intervenants le 31 janvier 2020.

3. Animation de l'association

Mélanie expose le travail réalisé en 2019, dans le cadre de sa mise à disposition par le Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch pour l'animation du réseau D2B (à raison d'1j/semaine). Les missions se sont réparties comme suit :

50 % de gestion administrative

- Suivi des dossiers en cours (administratif, financier, participation aux réunions)
- Représentation de l'association D2B auprès des partenaires
- Gestion, animation, création et envoi de la lettre d'information hebdomadaire
- Mise à jour du site internet (www.demain-deux-berges.fr)
- Gestion du groupe de discussion
- Information auprès des membres de l'association D2B pour divers sujets (réunions, manifestations, informations diverses...)
- Interlocutrice de l'association D2B auprès des adhérents (adhésions, accès ou transfert d'informations, ...)

40 % d'organisation et suivi des actions

- Organisation des manifestations
- Recherche d'intervenants potentiels avec les bénévoles de l'association
- Organisation logistique pour la venue des intervenants et participants (recherche et réservation du site d'accueil, des hébergements, du traiteur)
- Préparation et envoi du programme à nos adhérents et dans les canaux de diffusion de l'information
- Gestion des inscriptions
- Réalisation du bilan des actions avec compte rendus ou/et sondage post-manifestations

10 % d'organisation des CA et AG

- Préparation, organisation
- Rédaction et diffusion des comptes rendus.

Où l'exposé de la Présidente et de l'animatrice,

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le renouvellement de rapport moral de 2019.

4. Rapport financier 2019 :

Le Trésorier, Fabien, expose le compte administratif de l'exercice 2019 détaillé dans le tableau ci-dessous :

DEPENSES	Budget 2019	CA 2019
Prestations de services (site internet)	320,00 €	354,46 €
Fournitures administratives	960,00 €	31,68 €
Poste animatrice (0,2 ETP sur 12 mois)	4 800,00 €	5 017,34 €
Assurance (responsabilité civil)	200,00 €	203,26 €
Rémunérations intervenants (colloque et JT)	3 500,00 €	
Défraiements intervenants (colloque et JT)	1 300,00 €	701,98 €
Cadeaux intervenants (colloque et JT)	500,00 €	385,70 €
Frais d'accueil (colloque et JT)	600,00 €	507,30 €
Repas (colloque fin 2019)	3 000,00 €	2 409,00 €
Défraiements (animatrice)	1 150,00 €	
Services bancaires	20,00 €	
Autres services ou fournitures (frais accueil AG + repas CA)	6 074,92 €	134,16 €

Total dépenses	22 424,92 €	9 744,88 €
-----------------------	--------------------	-------------------

Excédent 2018	15 733,84 €
Résultat CA 2019 BRUT	-748,06 €
Résultat CA 2019 (avec reste à encaisser)	8 097,30 €
Excédent 2019 brut	14 985,78 €
Excédent 2019 (avec reste à encaisser)	23 831,14 €

RECETTES	Budget 2019	CA 2019	Reste à encaisser
Cotisations des membres bienfaiteurs 2019	2 500,00 €	1 550 €	
Cotisations des membres actifs 2019	1 500,00 €	1 335 €	
Aide Agence de l'eau sur l'animation (50%) solde 2018	2 250,00 €	2 411 €	
Aide Agence de l'eau pour manifestations (50%) solde 2018	1 779,92 €	981 €	
Inscriptions participants	6 230,00 €	2 720 € *	4 040 € **
Aide Agence de l'eau sur l'animations 2019	3 715 €		2 803 €
Aide Agence de l'eau pour manifestations 2019	4 450 €		2 002 €

* Les 2720,00 € = colloque à Naucelle 1780,00 € + journée technique à Dieupentale 940,00 €

** Les 4040,00 € correspondent au colloque à la Fouillade

Total recettes	22 424,92 €	8 997 €	8 845 €
-----------------------	--------------------	----------------	----------------

A ce jour, le compte administratif est déficitaire de 748,06€.

Cependant, avec les restes à encaisser de 2019, l'association affiche un résultat excédentaire du compte administratif de 8 097,30€. Ce résultat cumulé à l'excédent de 2018 permet un excédent financier de 23 831,14€. Ce montant est porté au budget prévisionnel de 2020. L'association possède une trésorerie permettant d'aborder les activités de 2020-2021 de manière sereine.

Pour autant, les finances de l'association, l'animation du réseau assuré par Mélanie et l'engagement bénévole plafonnent sur un niveau d'activité qui ne peut s'élever qu'au moyen d'une évolution structurelle de l'association.

Où l'exposé du Trésorier,

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le renouvellement de rapport financier de 2019.

II. Bilan intermédiaire des activités 2020

Présenté par la Présidente :

- Mise à jour de la **plaquette de présentation** de l'association (par Jade Bosché, membre de l'association).
- Activité du **groupe du "Réseau Rivières"** : il regroupe 8 réseaux régionaux. Le groupe s'est réuni essentiellement sous forme de visio-discussions cette année.
 - Mise en place et suivi de la chaîne **Réseaux Rivières TV**, pendant le confinement par des membres de l'Inter-Réseaux :
 - Webconférences et outils numériques mis à disposition des agents GEMAPI, Bd, ZH en ligne. L'origine des supports pédagogiques est proposé par des membres de l'inter-Réseaux.
 - Il serait intéressant qu'un volontaire de l'association s'implique sur ce sujet et fasse le relais d'informations ou encore puisse proposer via notre réseau, des contenus pour cette chaîne web => A voir pour 2021.
 - Perspectives de travail en commun 2020-21:
 - les thématiques des journées techniques organisées par chaque réseau se recoupent souvent car nous partageons souvent la même actualité réglementaire et scientifique. Il est réfléchi et partagé l'idée de de coconstruire un évènement unique, de type journée technique, qui pourrait tourner sur le territoire national, au sein de chaque réseau. Cela pourrait être rediscuté en 2021, après avoir partagé les besoins exprimés par les adhérents de chaque réseau.
 - du fait de la multiplication des réseaux techniques et professionnels ces 10 dernières années, besoin d'établir une nouvelle cartographie et analyse des acteurs rivières, GEMAPI et thématiques transverses à l'échelle du pays (TR, CATER, ...).
- Relations avec le **Centre De Ressources des Cours d'Eau géré par l'OFB** et l'association au fil de l'année, et en fonction de leurs projets ou demandes :
 - Poursuite des échanges techniques avec l'inter-réseaux élargi sur la **politique de restauration nationale de la continuité écologique** (S.Macé pour l'asso) ;
 - Tenue de visioconférences et partage des besoins :
 - Problèmes liés à la pression sur les ripisylves dans certains départements du fait du développement d'usines de plaquettes ou granulés bois => courrier de l'ANEB 2020 ;
 - Créer des contenus pédagogiques à l'attention des nouveaux élus locaux et GEMAPI : visio et partage de documents (A.Boureau pour l'asso).

III. Programme prévisionnel d'activités 2020-2021

Les thèmes issus de précédents sondages des adhérents et non abordés lors des évènements de 2019 sont mis en discussion en Assemblée :

1. Eau et urbanisme (eaux pluviales, ruissellement, ...)
2. Hygiène et sécurité sur les chantiers : Maîtrise d'Ouvrage et Maîtrise d'œuvre
3. Continuité écologique
4. Ralentissement dynamique et érosion des sols
5. Adaptations aux conséquences du changement climatique : évolution des milieux aquatiques
6. Outils de communication, sensibilisation, concertation...

Les sujets 1 et 4 suscitent de vifs intérêts mais font l'objet de journées de formation se tenant prochainement et organisées par d'autres acteurs des milieux aquatiques.

Après discussion, il est décidé que le sujet 2 serait un bon sujet à aborder le temps d'une **journée technique, à organiser au dernier trimestre 2020** (si les conditions sanitaires le permettent, sinon décalage 2021).

Le sujet 3 est conservé pour un éventuel colloque qui se tiendrait fin 2021. Julien Cachard s'était proposé pour accueillir l'évènement, le territoire ayant plusieurs retours d'expérience potentiellement intéressants. L'organisation pourrait peut-être se faire en partenariat avec l'OFB et le CNRR, qui travaillent sur la politique nationale de restauration de la continuité écologique.

IV. Evolution des cotisations

Rappel des montants des cotisations en 2019 :

- ✓ Adhésion personne physique (sans emploi, retraité, étudiant) : 10 € (chèque ou mandat),
- ✓ Adhésion personne physique en activité : 25 € (paiement de l'adhésion à titre personnel (chèque ou espèce) ou par la collectivité (mandat)),
- ✓ Donation membre bienfaiteur : 200 € minimum (chèque ou mandat)

Il est fait la proposition suivante :

Adhésion "personnes physiques" (chèque ou espèce)

Abandon du paiement de l'adhésion « personne physique » par les collectivités

- Adhésion personne physique (sans emploi, retraité, étudiant) : 10.00 €
- Adhésion personne physique en activité : 25.00 €

Adhésion "personnes morales" (chèque ou mandat administratif)

Technicien, ingénieur, élu, etc. sont considérés comme représentant du moment où ils s'inscrivent au groupe de discussion. (Correspondants aux nombres d'adresses mails inscrites au groupe de discussion)

- Structure à 1 représentant inscrit : 200.00 €
- Structure à 2 à 4 représentants inscrits : 350.00 €
- Structure à 5 à 10 représentants inscrits : 500.00 €
- Structure à + de 10 représentants inscrits : 1 000.00 €

Chaque représentant à une adresse courriel et compte pour une voix. Au même titre qu'un adhérent individuel, un adhérent « représentant » siège à l'assemblée générale et peut être élu au CA et au bureau.

Donation :

Toute personne physique ou morale peut effectuer une donation (chèque, mandat, espèce). Le donateur est considéré comme membre bienfaiteur. Son représentant siège à l'assemblée générale et peut être élu au CA et au bureau.

La proposition est débattue.

- Ce système d'adhésion incite les collectivités employeuses à adhérer en tant que membres bienfaiteurs. Or une association avec de nombreux membres bienfaiteurs peut avoir plus de poids lors de la remontée de doléances à un niveau supra.
- Cela implique que chaque adhérent "personne physique en activité" défende les atouts de l'association et l'intérêt de la collectivité à adhérer pour son/ses agent(s). A ce titre, le dernier rapport d'activité et la plaquette de présentation peuvent être transmis aux membres bienfaiteurs et aux adhérents pour expliquer l'évolution des cotisations d'une part et rendre compte de l'activité du réseau en comité syndical.
- Les collectivités ont un intérêt certain à devenir membres bienfaiteurs pour que les agents puissent participer aux journées techniques et colloques. Le coût adhérent / non-adhérent est un argument.

Sur la proposition de modifier les cotisations :

Ouï l'exposé de la Présidente,

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve à la majorité l'évolution des cotisations.

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale vote à l'unanimité pour autoriser la Présidente à modifier les statuts et le règlement intérieur (articles 3 et 4) par rapport aux nouvelles cotisations approuvées.

Il est également évoqué le fait que les thèmes explorés lors des journées techniques ou colloques de l'association collent aux problématiques rencontrées au quotidien par les gestionnaires GEMAPI. Or ces journées ne peuvent être valorisées au titre de la formation professionnelle. Le CFPPA, organisme de formation, pourrait peut-être apporter un cadre permettant de reconnaître des événements organisés par D2B au titre de la formation professionnelle (proposition de P.Lauzier).

V. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Membres du CA 2019 (5 à 11 membres d'après les statuts) :

Baptiste BASNIER, Rachida BERRAYAH, Marie BERTHELOT, Jade BOSCHE, Alizée BOUREAU, Fabien BOUTEIX, Yann DUCOURNAU, Sandrine ESCLAMADON, Ludovic GERMA et Marie MOLINIER.

5 démissionnaires : Baptiste BASNIER, Rachida BERRAYAH, Jade BOSCHE, Yann DUCOURNAU et Ludovic GERMA.

Après appel à candidature, il est demandé à l'Assemblée Générale d'élire les membres du Conseil d'Administration pour 2020.

Les 11 membres suivants sont élus à l'unanimité.

Membres du CA 2020 :

Coline BEAUPUY, Marie BERTHELOT, Alizée BOUREAU, Fabien BOUTEIX, Carole DHUMIERES, Sandrine ESCLAMADON, Anne GALIVEL, Patricia LAUZIER, Marie MOLINIER, Stéphane MORET et Pauline QUINTIN

VI. Renouvellement du Bureau

Membres du Bureau 2019 (4 membres du CA) :

Présidente : Marie BERTHELOT

Vice-président : Ludovic GERMA

Trésorier : Fabien BOUTEIX

Secrétaire : Sandrine ESCLAMADON

Marie Berthelot souhaite laisser à un(e) nouveau volontaire le poste de Présidence.

Elle remercie l'équipe du CA et Mélanie pour ces deux années de Présidence très intéressantes et souhaite que l'émulation collective perdure au sein du prochain CA.

Elle reste au Conseil d'Administration en 2020, afin de faire un passage de relais progressif avec la nouvelle équipe.

Ludovic GERMA est également démissionnaire du poste de Vice-Président, après de longues années au Conseil d'Administration (*et nous le remercions pour son engagement!*).

Après appel à candidature, il est demandé à l'Assemblée Générale d'élire les membres du Bureau pour 2020.

Les membres suivants sont élus à l'unanimité.

Membres du Bureau 2020 (4 membres du CA)

Présidente : Patricia LAUZIER

Vice-présidente : Marie MOLINIER

Trésorier : Fabien BOUTEIX

Secrétaire : Sandrine ESCLAMADON

VII. Budget prévisionnel 2020

Ensuite, le Trésorier propose le budget prévisionnel 2020 de l'association. Ce budget comprend l'animation (0,2 ETP), un colloque (2 jours) et une journée technique d'échanges.

DEPENSES	Budget 2020
Prestations de services (site internet)	350,00 €
Fournitures administratives	250,00 €
Poste animatrice (0,2 ETP sur 12 mois)	5 600,00 €
Assurance (responsabilité civile)	220,00 €
Rémunérations intervenants (colloque et JT)	1 500,00 €
Défraiements intervenants (colloque et JT)	700,00 €
Cadeaux intervenants (colloque et JT)	250,00 €
Frais d'accueil (colloque et JT)	2 000,00 €
Défraiements (animatrice, président(e), membres du CA)	1 000,00 €
Services bancaires	20,00 €
Autres fournitures	6 390,36 €

Total dépenses	18 280,36 €
-----------------------	--------------------

RECETTES	Budget 2020
Cotisations des membres bienfaiteurs 2020	2 000,00 €
Cotisations des membres actifs 2020	1 500,00 €
Aide Agence de l'eau l'animation (50%) solde 2019	2 803,37 €
Aide Agence de l'eau pour manifestations (50%) solde 2019	2 001,99 €
Inscriptions participants	4 040,00 €
Aide Agence de l'eau sur l'animation 2020	3 710 €
Aide Agence de l'eau pour manifestations 2020	2 225 €

Total recettes	18 280,36 €
-----------------------	--------------------

Où l'exposé du Trésorier,

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le budget 2020 et autorise la Présidente ou son représentant à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil Régional.

VIII. Questions diverses

Pas de question.

La Présidente remercie les membres pour leur participation et clôt la séance.



L'après-midi, Alizée et Stéphane, techniciens du SYMAR Val d'Ariège, présentent ensuite les travaux de restauration de la continuité écologique réalisés cet automne, au droit du site où se tenait la réunion (ancienne chaussée du moulin de La ROchelle sur l'Arget à Foix), avant la visite prévue sur site.

Fait le 6 novembre 2020